



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E52731

VALABLE JUSQU'AU 26/01/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/04/1997

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 27/03/2001  
5 264

Raison sociale : VIETTI CHRISTOPHE

334 RUE DE THIERS  
42430 ST JUST EN CHEVALET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ROANNE 97B085

Siret : 411 990 864 00018

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 160016936

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000021331812304

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000021597263304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2023

Téléphone : 04 77 65 11 22

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@vietti42.fr

Fax : 04 77 65 06 04

Responsabilité légale :

VIETTI CHRISTOPHE CO-GÉRANT / VIETTI QUENTIN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	31/01/2022
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	31/01/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	31/01/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	31/01/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	24/11/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	31/01/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE  
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A  
497 AVENUE VICTOR HUGO  
B.P. 102  
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.